Image not found or type unknown

Frais pour une cession de droits indivis

Par **bilou1989**, le **15/09/2014** à **17:55**

Nous avons, avec mon amie, acheté une maison en indivision (50/50). Estimation de la maison 500 K€
Nous ne sommes ni mariés ni pacsés.
Je souhaite sortir de cette situation et mon fils est prêt à racheter la part de mon amie.
Je souhaiterai connaître les frais à payer (publicité, enregistrement, honoraires Notaire,..) et sur quelle base de prix ils sont calculés.
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés